

Permis de bonne conduite

Garderie, Cantine, Etude Saint-Barthélemy de Vals

► GARDERIE ► ETUDE ► CANTINE

- . Je respecte les autres verbalement
- . Je respecte les autres physiquement
- . Je respecte le matériel

► AVANT LE REPAS

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je me mets en rang calmement
- Je m'installe à la place qui me revient



► PENDANT LE REPAS

- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec le matériel (couverts, pichet d'eau) et avec la nourriture
- J'essaie de goûter les plats proposés
- Je ne crie pas.
- Pour me déplacer, je demande l'autorisation.

► A LA FIN DU REPAS

- Je débarrasse mon plateau.
- Je sors de table calmement après autorisation.

💣 Si je ne respecte pas ces consignes, je perds des points sur mon permis de bonne conduite de la cantine qui a **12 points**.

Motif 1	Non-respect des consignes avant, pendant et à la fin du repas	2 points
Motif 2	Non-respect des camarades (moquerie, bousculade, insulte)	2 points
Motif 3	Joue avec la nourriture et le matériel	2 points
Motif 4	Non-respect et insultes de l'adulte	4 points
Motif 5	Violence physique sur tous	6 points

💣 Dès que je perds des points, mes parents sont tout de suite avertis par la mairie

💣 Lorsque 6 points auront été retirés du permis, je serai convoqué en Mairie avec mes parents pour évoquer mes problèmes de comportement et trouver ensemble une solution.

💣 Lorsque les 12 points seront retirés de mon permis, je serai exclu de la cantine pour une durée de 4 jours.